

LE LEODEGARIEN



BULLETIN MUNICIPAL DE ST LÉGER EN YVELINES

SOMMAIRE

• Editorial.....	1-2
• Ça s'est passé à Saint-Léger	2-5
• ADMR	5
• A l'école cet été	6
• Nos pompiers à l'honneur	7
• Nature et environnement	8-10
• La chasse à Saint-Léger.	10
• Du côté de la culture	10
• Nos jeunes ont du talent .	11-12
• Du côté des associations	
Association Paroissiale...	12
St Leger Jumelage.....	12-13
USY	14
Saint-Léger Tonic.....	15
Judo Club.....	15
Sport et Santé.....	16
Les Chemins de la Musique	16
De note en note	17
Culture et Loisirs.....	18-20
• Vie pratique.....	20-22
• Un peu d'histoire.....	23

EDITORIAL DU MAIRE



Notre volonté : être présents partout où se prennent les décisions, au moment où se dessine l'avenir de la Région, du département, des communes car c'est aussi notre avenir.

Au niveau de la région, la procédure de révision du SDRIF, Schéma Directeur de la Région d'Ile-de-France, a été confiée au Conseil Régional en 2005 par décret du Conseil d'Etat qui précise les objectifs et les orientations de l'Etat.

Le 7 avril dernier s'est tenue une réunion de concertation à la Maison du Village, à l'initiative du Conseil Général et de la Commune, afin de permettre aux Elus de plusieurs cantons d'interroger des techniciens en charge du SDRIF et de faire connaître leur avis à M. Pierre Bédier, président du Conseil Général des Yvelines, M. Guy Pélissier, président de l'association des Maires des Yvelines et M. André Klein, sous-préfet de Rambouillet et représentant de l'Etat. Ce document d'aménagement et de développement du territoire francilien engagera tous les futurs documents d'urbanisme locaux pour les quinze ou vingt années à venir.

Aussi, considérant l'importance des enjeux, trois Communautés de Communes dont celle des Etangs se sont regroupées pour élaborer le SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale et proposer leurs propres orientations.

Ce travail très ambitieux auquel la Commune de Saint Léger participe activement depuis plusieurs mois concerne l'avenir de 30 communes, 67000 habitants et un territoire de 544 km². J'assure la 1^{ère} vice-présidence de ce regroupement qui s'est donné pour mission de :

- Qualifier le territoire afin qu'il ne constitue pas un ensemble marginalisé en matière de croissance économique.
- Faire d'une partie du territoire un pôle de compétitivité attractif pour les entreprises.
- Créer des centres de recherche et de formation.
- Structurer les projets de zones d'activités en cours ou à créer.
- Faire face à une pression urbaine croissante et consommatrice d'espaces, tout en veillant à endiguer l'exode des jeunes, préserver des espaces naturels et les caractéristiques paysagères, maintenir une agriculture moderne, diversifiée, à la hauteur d'une activité économique à part entière.

Le classement de la forêt de Rambouillet en forêt de protection entre tout naturellement dans le champ de ces préoccupations et, la procédure touchant à son terme, il sera inscrit en priorité dans la SDRIF.

Là encore, désigné par l'Union des Maires des Yvelines pour représenter les Maires des Communes concernées, j'ai pu associer Saint Léger à l'élaboration du projet dotant notre forêt d'une protection juridique efficace et assurant la transmission du patrimoine forestier aux générations futures.

.../...

Dans le cadre de la Communauté de Communes des Etangs (C.C.E.) et afin de pouvoir faire des propositions cohérentes lors de l'établissement du schéma départemental, j'ai "pilote" une étude sur les perspectives en matière d'aménagements cyclables, que ce soit en zones urbanisées avec le développement des voies de circulation douce que dans les espaces forestiers et agricoles avec celui des voies vertes orientées vers le tourisme et le loisir sportif. Ce projet s'inscrit dans les choix de la C.C.E. qui se veut une communauté "verte, rurale" soucieuse de protéger son environnement, son cadre de vie et son patrimoine culturel et écologique.

Dans le même temps, l'aménagement de la zone d'activités économiques au lieu dit du Gros Chêne se précise, sur le territoire des Essarts le Roi, autour de l'implantation actuelle de Conforama.

Enfin, le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse se voit contraint d'ouvrir bientôt ses portes. Le classement du Parc arrivant à échéance en 2009, le Conseil Régional va décider la mise en révision de sa charte ainsi que l'élargissement de son périmètre. La Commune a tout de suite fait connaître son souhait d'être associée au processus d'élaboration de la nouvelle charte afin de rentrer dans le Parc si les conditions lui conviennent.

Voici, en quelques lignes, dressé le bilan de ces derniers mois qui a nécessité, vous vous en doutez, de nombreuses heures de travail.

Aussi qu'il me soit permis de remercier ici les membres du Conseil municipal pour leur soutien et l'équipe des Maires-Adjointes, Madame Andrée Maresq, Messieurs François Venzo, Michel Robin, Pierre-Yves Koppe. Par leur dévouement et leur investissement sans faille, **Saint Léger peut être actif sur tous les fronts.**

Jean-Pierre Ghibaudo

Réunion de concertation
autour du SDRIF
à la Maison du Village



*De gauche à droite :
Les deux techniciens du Conseil
Général, le Président Pierre Bédier,
le Maire Jean-Pierre Ghibaudo,
le Député Christine Boutin,
le Président Guy Pélissier,
le Sous-Préfet André Klein*

ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-LÉGER

AVRIL 2006

Inauguration de l'église

en présence de Monseigneur Eric Aumonier, M. le Ministre Gérard Larcher, M^{me} le Député Christine Boutin, vice-présidente du Conseil Général et de très nombreux Léoégariens.



*De gauche à droite :
M. Michel Robin, M. le Maire,
M. Gérard Larcher, Mme Christine Boutin,
Monseigneur Eric Aumonier*





Le traditionnel vide-grenier



Le château aux balles

Le chamboule-tout



Le mur d'escalade



Le toboggan



Le trampoline



Le tir à la corde



Le concours du lâcher de ballons a été remporté par Caroline Bellamy dont le ballon a été retrouvé près de Compiègne. Son prix lui sera remis lors de l'accueil des nouveaux arrivants en janvier 2007.

La Saint Jean, c'est encore le rendez-vous des amateurs et professionnels de la petite reine ...

200 coureurs au départ pour les 4 courses organisées par l'Union Sportive de Poigny-Rambouillet Cycliste et François Marie.

La première, toutes catégories, a été remportée sur 83 km par Thierry Jannot qui devient ainsi champion départemental FSGT.

La seconde (3^{ème} catégorie) sur 65 km a vu la victoire de Olivier Boizet (COBA), la troisième (4^{ème} et 5^{ème} catégorie) celle de Frédéric Demets (COBA) et la quatrième (minimes et cadets) celle du cadet Aymeric Marchal (ESSPO) sur 45 km et du minime Laurent Aubere (ESSPO).



Thierry JANNOT remporte largement le titre régional FSGT à St Léger en Yvelines

JUILLET 2006 LE VOYAGE DES AÎNÉS À PROVINS



La ville fortifiée



Démonstration de vol de rapaces



Visite de la cité médiévale en petit train



La Tour César

Le jumelage avec MARLIANA (Toscane) est bien parti



Les deux Maires et les deux Présidentes



Les membres des deux associations de jumelage



A votre service l'A.D.M.R.

Durant l'année 2005, nos aînés ont bénéficié de 1492 heures assurées auprès d'eux par le personnel de l'A.D.M.R. Le financement de la commune qui assure une prise en charge de 1,50 € de l'heure s'est élevé à 2 238 €.

Pour l'année 2006, le nombre d'heures devrait être multiplié par 2, le service concernant non seulement les personnes âgées mais aussi les mères de famille nombreuse venant d'accoucher... toute personne momentanément handicapée ... ainsi que le portage des repas à domicile.

Andrée Maresq, Maire-adjoint chargé des affaires sociales



Les assistantes maternelles

Assistante maternelle ! Un métier pas comme les autres.

Pas facile de laisser ce que l'on a de plus précieux au monde ...,son enfant, à une tierce personne.

Il faut beaucoup de confiance pour laisser son bambin dans les bras d'une autre et partir au travail le cœur léger.

Bien sûr, l'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance, agréée par la PMI qui vérifie ses conditions d'accueil, de travail, ses compétences et ses qualités relationnelles.

Bien sûr, un contrat de travail stipule clairement les droits et devoirs de chacun.

Mais c'est au fil des jours que se tisse cette relation de confiance entre elle et les parents sans laquelle il n'y a pas de bonheur pour l'enfant.

Les assistantes maternelles :

Christine Accorsini	01 34 86 33 81	Sandrine Lebrun	01 34 86 36 50
Anise Lefoulon	01 34 86 37 13	Edith Lecornec	01 34 86 31 22
Colette Jeannin	01 34 86 39 77	Dominique Marteau	01 34 86 35 17

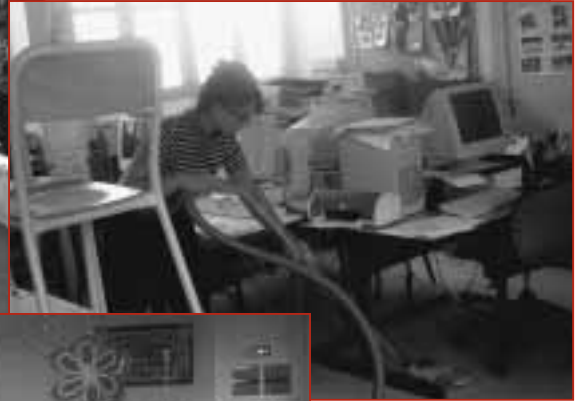
A l'école cet été ...

Pendant que nos chères têtes blondes ou brunes se reposaient, beaucoup préparaient la rentrée.

Réfection de la cour



Un nouveau sol pour la structure de jeux



Le grand ménage



Peinture à l'école maternelle

Ce très beau dessin d'**Ysolie Guillot** en souvenir de la classe de mer organisée à Saint-Pierre d'Oléron pour tous les élèves de la classe de CM2.



Au revoir, Marie-Jeanne

Après 20 années passées au service de l'école, des enfants et de la musique, **Marie-Jeanne Drecq** a pris une retraite bien méritée.

Merci Marie-Jeanne pour ta compétence, ta patience et ta gentillesse.

Les centaines d'enfants à qui tu as enseigné la musique t'en seront toujours reconnaissants.



Nos pompiers à l'honneur

Le samedi 2 septembre 2006 s'est déroulée au centre de secours une manifestation un peu particulière, où les sapeurs pompiers ont été mis à l'honneur pour deux raisons :

- 1) Pour leur participation à l'aménagement et la restructuration du centre :
en créant un bureau, en installant un espace de restauration, en réalisant un lieu d'hébergement, en réaménageant le local d'alerte, en aménageant une réserve
- 2) Pour la remise des galons aux
Caporal Chef Veronique Faure, Caporal Chef David Gassin, Caporal Antonio Demagalhaes, Caporal Nicolas Fraiseau, Sapeur 1^{ère} classe Eric Ternon, Sapeur 1^{ère} classe Remi Camus, Sapeur 1^{ère} classe Ricardo Moreira

Cette soirée a été placée sous le signe de la convivialité. Etaient présents Monsieur Jean-Pierre Ghibando, Maire de Saint Léger en Yvelines et les membres du conseil municipal, le Lieutenant Colonel Lassiette, Commandant le Groupement Sud, le Lieutenant Colonel Chaillon représentant le Service des bâtiments du SDIS, le Capitaine Leroy, commandant le centre de secours principal de Rambouillet, les épouses et amis des sapeurs pompiers locaux.

Le chef de corps, Daniel Cornuel



Cadeaux de départ au Caporal Chef Véronique Faure qui quitte la région et rejoint son époux dans le Jura.



Le Major, Daniel Cornuel, chef de corps du centre de première intervention, a reçu cette année, des mains de Monsieur le Maire, la médaille d'Or pour ses 35 années passées au service des Sapeurs Pompiers professionnels.

Toutes nos félicitations

Le 8 octobre : Cross interdépartemental des Yvelines

Fait exceptionnel : les Pompiers avaient accepté la participation des Léodégariens dans ce cross interdépartemental servant pour les qualifications aux compétitions régionales et nationales.

Organisé conjointement par les Sapeurs-Pompiers et les membres de la Commission des fêtes, ce cross réunit à la Mare Gautier 355 participants dont 56 Léodégariens : 27 adultes et 29 enfants.

Ce fut l'occasion pour les tout-petits de participer à leur première compétition et gagner des médailles et sucettes.

Félicitations à tous les concurrents pour leur performance et leur sportivité, en particulier à Julien Piacentino, arrivé 1^{er} des Poussins.

Bravo aux organisateurs : Colette Jeannin et Jean-Claude Maresq pour la Commission des fêtes, le capitaine Racois et le Major Cornuel pour les Pompiers



Des récompenses pour de belles performances

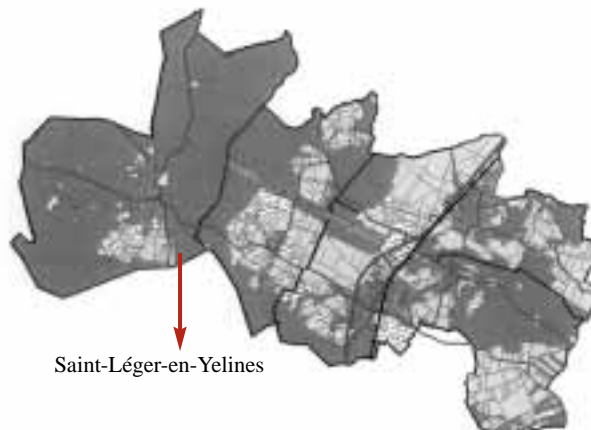


NATURE ET ENVIRONNEMENT

Voies vertes, véloroutes, circulation douce

Une étude diligentée par la Communauté de Communes des Etangs et son vice-président, Jean-Pierre Ghibaudo, chargé de l'environnement et du développement durable, s'est concrétisée par la présentation en mars 2006 d'un projet de développement de voies de déplacement doux sur le territoire des 5 communes constituant la Communauté.

Après un état des lieux très détaillé : voies douces et chemins existants, le projet propose un maillage inter-communal pour les loisirs et le tourisme ainsi qu'un maillage intra-communal pour l'usage quotidien. Il s'est attaché à organiser un réseau cohérent entre les 5 communes, assurant des voies de déplacement sécurisées à des fins de loisirs, des connections inter-communales pour le quotidien ainsi qu'une ouverture sur les territoires frontaliers de Rambouillet, de Montfort l'Amaury et de la Communauté de Communes du Pays Houdanais. En dernière partie du dossier, a été rassemblé un certain nombre de suggestions d'action pour mettre en valeur le patrimoine du territoire par le biais de l'utilisation des voies de déplacement doux.



L'EAU : UN BIEN PRÉCIEUX

L'eau est un don de la nature, précieux et indispensable, tout comme l'essence ou le gazole !!! mais s'il existe des alternatives à ces derniers, il n'y en a pas pour l'eau.

L'eau se raréfie indiscutablement. Pour s'en convaincre, il suffit de demander aux possesseurs de puits à Saint Léger à quelle profondeur ils trouvaient l'eau il n'y a qu'une dizaine d'années et à combien elle se trouve aujourd'hui.

Cependant, bien peu se soucient de la polluer. Pourtant combien d'entre nous se hasarderait à boire de l'eau de nos cours d'eau compte-tenu de sa turbidité et des irisations dues à la pollution qui surnagent en nappes poissonneuses à sa surface.

C'est pourquoi nous devons la préserver.

C'est le but de certaines directives européennes et de la Loi sur l'Eau votée par notre Parlement en 1992 et qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier dernier.

C'est dans ce contexte que la Municipalité a établi en 2005/2006 un Schéma Directeur d'Assainissement qui avait pour objet :

- l'étude de l'état du **réseau public** de collecte des eaux usées et pluviales pour mettre en évidence ses défauts et ses dysfonctionnements (Assainissement Collectif)
- la mesure et la qualification des rejets de la **station d'épuration**
- le recensement des **installations individuelles** de traitement et d'évacuation des eaux usées et pluviales et leur état de fonctionnement dans des conditions acceptables (Assainissement Non Collectif).

A noter que, à part quelques branchements "exotiques" (eaux pluviales raccordées dans les eaux usées ou vice-versa) ou non effectués et 2 ou 3 regards supplémentaires à poser, le réseau collectif est en bon état et fonctionne correctement.

La station d'épuration, quant à elle, arrivera à saturation dans

quelques années et devra être revue entièrement pour satisfaire aux normes de rejet.

Le résultat de cette étude a, par ailleurs, conduit la Municipalité à faire un choix de zonage pour délimiter les zones dont les habitations seront obligatoirement raccordées au réseau d'assainissement collectif, parce qu'elles en sont suffisamment proches, et les zones dont les habitations ne pourront pas l'être, parce que trop éloignées du réseau collectif, et, par conséquent, devront disposer d'un système d'assainissement individuel. Ce choix sera entériné après enquête publique en Novembre prochain.

Pour s'assurer, dès le dépôt du permis de construire, que les habitations nouvelles, implantées dans la zone d'assainissement non collectif, disposeront d'un système de traitement conforme, la Municipalité a pris l'option d'utiliser le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) que la Communauté de Communes des Etangs (CCE) a mis en place.

Cette disposition évite, à notre Commune, une dépense supplémentaire de mise en place d'un service équivalent.

Ce service prendra aussi en charge la vérification de conformité et de bon fonctionnement de toutes les installations individuelles ainsi que le traitement des boues tous les 3 ou 4 ans.

C'est à la SAUR, Société spécialisée dans ce domaine, que le SPANC de la CCE a confié le soin de l'exécution, sous son contrôle, de l'ensemble de l'instruction des dossiers et des vérifications.

NLR : Le saviez-vous ? L'Etat subventionne sous forme de crédit d'impôt la mise en place de moyens de rétention et de distribution des eaux de pluie et de ruissellement (bassins, citernes...) dans le but d'économiser l'eau potable. Cette eau tombée du ciel et qui ne coûte rien peut servir, après filtrage, à l'arrosage, au lavage des voitures, aux lessives, aux chasses d'eau ... etc, qui ne nécessitent pas d'utiliser l'eau potable.

François Venzo, Maire-Adjoint

La Commune de Saint Léger concernée par les mesures de protection Natura 2000

Dans le cadre de la politique européenne de protection de l'environnement, l'Etat met en œuvre l'application de deux directives : - **"Habitats"**, relative à la protection des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire
- **"Oiseaux"** relative à la protection des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire.

Les principaux espaces contenant ces habitats et ces espèces seront inclus dans le réseau européen dénommé **"Natura 2000"** qui contribuera à assurer le maintien de la diversité biologique au sein des pays européens.

Les sites "Forêt de Rambouillet" et "Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline" ont été désignés sites d'intérêt communautaire par la Commission Européenne au titre de la directive "Oiseaux", le site "Massif de Rambouillet et zones humides proches" a été identifié par la Direction Régionale de l'Environnement pour son intérêt ornithologique de première importance. Il est donc proposé de l'intégrer au réseau Natura 2000.

Le projet prend en compte uniquement les forêts domaniales.

Il est totalement indépendant de la procédure de classement en forêt de protection du massif forestier de Rambouillet.

Il concerne les communes de Angervilliers, Auffargis, Bonnelles, Bourdonné, Bullion, Cernay la Ville, Clairefontaine en Yvelines, Condé sur Vesgre, Dampierre en Yvelines, Elancourt, Gambaiseuil, Gazeran, Grosrouvre, Hermeray, La Boissière Ecole, La Celle les Bordes, Le Mesnil Saint Denis, Le Perray en Yvelines, Les Bréviaires, Les Essarts le Roi, Les Mesnuls, Levis Saint Nom, Magny les Hameaux, Montigny le Bretonneux, Poigny La Forêt, Rambouillet, Rochefort en Yvelines, Saint Arnoult en Yvelines, Saint Forget, Saint Lambert des Bois, Saint Léger en Yvelines, Saint Rémy l'Honoré, Senlisse, Sonchamp, Trappes, Vieille Eglise, Voisins le Bretonneux.

Pour en savoir plus : site internet de la Direction Régionale de l'Environnement : www.ile-de-france.ecologie.gouv.fr



M. Alain Brunot et sa carpe de 11 kg

Pêche miraculeuse à la Mare Gautier

Organisées par la Commission des fêtes sous la houlette de sa dynamique présidente, Colette Jeannin, et animées par Huguette et André Mauté que nous félicitons vivement, deux journées de pêche se sont déroulées dans la plus grande convivialité.

Une carpe de 11 kg a été pêchée par M. Alain Brunot en mars tandis que le concours de septembre a été remporté par M. Daniel Orgebin (dans la catégorie hommes), Mme Julia Dubois (dans la catégorie dames), Charlotte Macé et Mathieu Maurin (dans la catégorie enfants).

Bravo à tous. Nos remerciements vont à Messieurs Robert Cottini et Fernand Moulard toujours présents, Messieurs Courtellemont et Marie ainsi qu'à la Société Fidélia Assistance pour les lots offerts aux gagnants et à notre sympathique marchand de pizzas, Christophe Martinez, qui a pu régaler la nombreuse assistance.

Prochain rendez-vous : le dimanche 25 mars 2007



La coupe du vainqueur pour M. Daniel Orgebin félicité par Mme Maresq, Maire-adjoint



Charlotte Macé récompensée par M. le Maire

Des moules dans la Vesgre

Des moules vivantes ont été trouvées dans la Vesgre au niveau du pont du Planet, en partie enfouies dans le sable et la vase. Mais n'allez surtout pas croire qu'elles étaient là par hasard. Il s'agit de moules d'eau douce aussi appelées mulettes qui constituent une curiosité sans doute mais aussi de véritables petites usines de filtration de l'eau de la rivière. Comme les moules sont sensibles à la pollution de l'eau et à la détérioration de l'environnement, on peut donc en conclure à la bonne qualité de l'eau de la Vesgre. Les moules d'eau douce vivent très longtemps. Elles atteignent souvent 50 ans et certaines espèces vivent même jusqu'à 100 ans. Malheureusement, contrairement à leurs soeurs marines, elles ne sont pas comestibles.



L'état sanitaire du chêne Baudet est très préoccupante

En 1913, le chêne Baudet avait fière allure, ses branches surplombant la route forestière Goron.

Actuellement âgé de plus de 550 ans ! ce qui lui vaut d'être inscrit dans la liste nationale des arbres remarquables, il présente une vitalité très faible, ses tissus étant attaqués par le pourrissement au niveau d'une large cavité.

Aussi des mesures provisoires viennent-elles d'être prises afin d'assurer la sécurité des promeneurs et des cyclistes et permettre aux techniciens de l'ONF de disposer d'un peu de temps pour étudier en détails les différents scénarios envisageables pour le devenir de ce vénérable.

La chasse à St Léger

M. François Marie, Président de la société de chasse de St Léger, nous demande de publier les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse pour la saison 2006/2007 en ce qui concerne les différents gibiers ainsi que certaines recommandations.

	Ouverture	Fermeture
Canard	26 août 2006	31 janvier 2007
Bécasse	24 septembre 2006	20 février 2007
Caille de blé	26 août 2006	20 février 2007
Lièvre	8 octobre 2006	10 décembre 2006
Faisan	24 septembre 2006	14 janvier 2007
Perdrix grise	24 septembre 2006	3 décembre 2006
Perdrix rouge	24 septembre 2006	14 janvier 2007
Pigeon	24 septembre 2006	10 février 2007

	Ouverture	Fermeture
Lapin	24 septembre 2006	28 février 2007
Grive	24 septembre 2006	10 février 2007
Sanglier	24 septembre 2006 sauf autorisation D.D.A. pour protéger les cultures ouverture anticipée le 1 ^{er} juin 2006	28 février 2007
Cerf	24 septembre 2006	28 février 2007
Chevreuil	24 septembre 2006 sauf autorisation D.D.A. pour protéger les cultures ouverture anticipée le 1 ^{er} juin 2006	28 février 2007

- Les sociétaires de la société de chasse de Saint Léger chassent le dimanche et les jours fériés.
- Des précautions sont toujours utiles en ce qui concerne l'échinococcose alvéolaire dont le renard peut être porteur.
- Durant la période hivernale, un redoublement de prudence est souhaitable sur les routes où les collisions avec les grands animaux et sangliers sont très nombreuses et causent de gros dégâts.

Du côté de la culture

A la bibliothèque

Les horaires :
Mercredi de 15h30 à 17h30
Vendredi de 16h30 à 18h
Samedi de 9h à 12h

Un autre grand merci à **Marie-Jeanne Drecq** qui passe, là-aussi, le relais. Durant 25 années, elle a animé bénévolement la bibliothèque avec tout le dévouement que nous lui connaissons. Elle a largement contribué à faire apprécier la lecture aux petits comme aux grands

Au ciné-club

Le ciné-club accueille à la salle des fêtes des Bréviaires les Lédériens amateurs de cinéma.

Pour plus de renseignements contactez
Mme Danielle Robert
au **01 34 84 63 58**

voir programme ci-contre

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE
Comédie dramatique de Renaud Tavernier (75 min en vidéo à Carasso en 1984)
avec Sabine Klatte, Lucie Dunoux, Michel Aumont
Vendredi: 1er Décembre à 20h45

CERTAINS L'AIMENT CHAUD
Comédie anglaise de Billy Wilder (Amérique 1959)
avec Marilyn Monroe, Tony Curtis, Jack Lemmon
Date à déterminer début 2007

LE FLEUVE
Film de Jean Renoir (France 1930)
avec Nana Reinbourg, Georges Fichtel, Pauline Mallin, Adrienne Cori
Date à déterminer en 2007

LE JARDIN DU DIABLE
Western de Henry Hathaway (Amérique 1954)
avec Gary Cooper, Richard Widmark, Susan Hayward
Date à déterminer

LE PIGEON
Comédie de Maria Wolcott (Italie 1958)
avec Victoria Gassman, Marcello Mastroianni, Tullio Ciavarella
Date à déterminer

Il s'agit d'un événement, organisé d'une manière hebdomadaire, permettant les films et pendant les déjeunés.
Séances gratuites pour les membres de l'ASBL

Les jeudis du Patrimoine

Un rendez-vous mensuel à ne manquer sous aucun prétexte ! tant pour le choix des visites que pour la qualité des intervenants.

Pour en savoir plus :
contactez
Mme Dolly Deron
01 34 86 34 26

Nos jeunes ont du talent

EN EQUITATION

Encore une fois, le sport équestre est à l'honneur à Saint Léger en Yvelines :

Elodie Pérol dont nous avons déjà évoqué les brillants résultats a remporté cet été, à Lamotte Beuvron, le championnat de France des propriétaires dans l'épreuve E1 ponam avec Gitan d'Arsac. En compétition hippique depuis ses plus jeunes années avec ses joies et ses peines, Elodie, entraînée par sa maman Valérie, a pu enfin monter sur la marche suprême au son de la Marseillaise. Passion mais aussi méthode et travail sont ainsi récompensés.



Lamotte Beuvron, temple du sport équestre.
Elodie Pérol sur Gitan d'Arsac au mois d'août 2006

Elle aussi championne de France à la Motte Beuvron, catégorie CSO C3, **Valentine Maissant** des Ecuries du Planet appartient à une famille passionnée d'équitation. Sa soeur aînée **Tiffany**, toujours présente en bonne place dans les grandes rencontres internationales, a remporté en mai le CSI des cavalières au Mans.



Valentine Maissant, championne de France CSO C3 juillet 2006



Tiffany Maissant gagne le CSI des cavalières au Mans en mai 2006

EN GYMNASTIQUE



Iris Séné aux appareils

Iris Séné qui s'entraîne à l'Etoile Gymnique de Rambouillet sports s'est classée 2^{ème} d'Ile de France et 1^{ère} à la compétition départementale. Elle faisait également partie de l'équipe qui remporta le titre lors des championnats départementaux en GAF-DIR libre 6A toutes catégories.



Iris Séné sur le podium

EN JUDO



Agathe Séné, 3^{ème} au Championnat d'Ile de France, ici participant à l'initiation des jeunes à la Maison du Village.

Une première pour LA FORESTIÈRE

Pour sa première édition, la Forestière a attiré plus d'une centaine de compétiteurs. Un beau succès pour l'organisateur, **Geoffrey Merle**, étudiant en STAPS et président de l'association Sports et animations créée pour l'occasion.

Les meilleurs de la région étaient au rendez-vous et c'est le favori, Sylvain Mouquet de Rambouillet qui remporta l'épreuve des 13 km en 44'. A l'arrivée, il disait tout le plaisir qu'il avait eu à parcourir les sentiers forestiers de Gambaiseuil aux Etangs de Hollande.

La première féminine, Sophie Landanud mit 1 h et 10".

Bravo et toutes nos félicitations également aux Lédégariennes et Lédégariens qui portèrent haut les couleurs de leur village.



Matthias Toulotte et Eliot Séné avec un jeune concurrent



Dossard n° 621 : Benjamin Wirth

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

L' Association paroissiale



Au dîner paroissial



La chorale du jubilé

Le traditionnel dîner paroissial qui fêtait cette année son 16ème anniversaire a eu lieu le 7 octobre à la Maison du Village.

Il fut précédé d'une messe de la St Hubert célébrée dans l'église par le Père Gérard Verheyde avec la participation d'un ensemble de trompes de chasse de Montfort l'Amaury.

A l'occasion du jumelage de notre village avec celui de Marliana en Italie, l'Association Paroissiale avait invité au dîner tous les participants à ce jumelage.

Le grand loto organisé au cours de cette soirée et animé avec brio par Virginie Quinet obtint un vif succès et la participation de la "chorale du jubilé" qui interpréta quelques vieilles chansons françaises et italiennes fut très appréciée.

ST LEGER JUMELAGE

Forza Marliana !

Après l'Angleterre, l'Italie ! Oui, on pourra bientôt lire sous la plaque Saint Léger en Yvelines :

Jumelé avec Turners Hill. Jumelé avec Marliana !

C'est vrai, la Toscane s'appête à devenir une nouvelle destination privilégiée pour les Lédégariens, en tous cas pour ceux qui font partie de l'association St Léger Jumelage*... Fin avril s'est déroulé un voyage exploratoire à Marliana, commune

.../...

de moyenne montagne située, excusez du peu, entre Pise et Florence dans une région où s'épanouissent châtaigniers et oliviers. Nous étions une douzaine à rendre visite aux amis italiens qui avaient découvert St Léger en novembre dernier. A la tête de la délégation latine, le maire de Marliana mit un point d'honneur à nous accompagner durant ces 3 jours de découverte ; reçus dans des familles d'accueil, nous eûmes tout le loisir de nous habituer à la langue ...et à la gastronomie italienne ! D'autant que nos hôtes, voulant bien faire les choses, nous traitèrent royalement ! Déjeuner à l'école hôtelière de Montecatini, très jolie ville thermale voisine ; dîner dans un restaurant " d'altitude " (800 m) ; autre repas dans une trattoria de Florence, soirée de gala dans une immense salle en compagnie d'une chanteuse et de nombreux habitants ; et pour terminer, barbecue champêtre en pleine forêt.... Magnifico ! Comme furent magnifiques les visites des Thermes de Montecatini, des monuments de Pistoia, des rues et places de Florence... Un seul regret, que les embouteillages nous aient empêchés de voir " en vrai " la Tour de Pise... Mais il faut bien en garder pour la prochaine fois !

En attendant, sachez que St Léger a reçu un certain nombre d'habitants de Marliana le week end des 7/8/9 octobre prochain. Objectif, signer la Charte officielle du Jumelage et faire découvrir notre région à nos nouveaux " cousins " latins.

Forza Marliana !Forza St Léger !

Week-end à Turners Hill



" Du 9 au 11 juin les membres de l'association Saint Léger Jumelage allaient, comme tous les deux ans, rendre visite aux habitants de Turners Hill. Le vendredi 9 juin au matin, nous avions rendez-vous

dans l'Eurostar direction la capitale anglaise, atteinte -décalage horaire aidant- deux heures plus tard. Arrivés sur place, un autocar et une guide nous attendaient pour nous faire visiter la ville. Durant plusieurs heures nous pûmes ainsi découvrir différents quartiers de Londres, admirer la célèbre horloge Big Ben, puis déguster " la " spécialité anglaise : le "Fish & Chips".

Après ce lunch, nous nous séparâmes en plusieurs groupes et partîmes à pied dans les rues de notre choix ; au menu : shopping & ice creams, car miracle, il faisait un temps superbe ! Quelques miles et emplettes plus tard, nous regagnâmes notre car pour arriver à Turners Hill en fin d'après-midi. Les familles membres du " Twinning " nous attendaient dans la Salle des Fêtes du village ; après un sympathique cocktail de bienvenue, chacun rejoignait sa famille d'accueil.

Le lendemain, nous nous retrouvâmes tous à un comice agricole, pour une journée de samedi consacrée à la découverte, aux achats, à la marche ... au bonheur ! Le soir, dîner dans un restaurant " typique " où un orchestre nous tint compagnie pendant tout le repas. Nous pûmes même, nous les adolescents (Clara Morandi, Edouard Grand, Claire et

Theo Faivre), réaliser un splendide lâcher de ballons avec l'espoir d'une réponse exotique...(on attend toujours !)

Le lendemain, c'était déjà dimanche, nous avons tous rendez-vous dans une ferme ouverte 24h/24, 7jours/7. Après une messe œcuménique dans l'église de Turners Hill, un déjeuner de produits fermiers nous fut servi avant qu'un bus vienne nous chercher pour nous ramener à notre gare Eurostar. Il était temps d'échanger des "see you soon", et des "of course " !

Un week-end en Angleterre, c'est court, oui, mais quel week-end ! Cette escapade britannique nous permit de découvrir des choses nouvelles et intéressantes so British ! Merci à tous. "

Pour le Bureau - Edouard et Philippe Grand

Dernières nouvelles de Saint Léger Jumelage : Deux jeunes de Saint Léger, Doriane Métayer et Clément Le Marc, ont été accueillis par Phil, patron du Pub " The Crown " pendant une quinzaine de jours cet été pour améliorer leur anglais.

De notre côté, deux jeunes italiennes, Camilla Bernardi et Diletta Giacomelli, ont passé une dizaine de jours à Saint Léger pendant le mois d'août. Clara Morandi et Alice Toulotte, qui les ont reçues, se feront probablement un plaisir de visiter à leur tour Marliana dans les prochains mois.

*L'association St Léger Jumelage est ouverte à tous.

Renseignements auprès de Marie-Claude Vérardo, téléphone : 01.34.86.34.90.





DU CÔTÉ DE L'USY

Encore une année riche en événements !

Le gros morceau fut la création du Groupement d'Employeurs de Tennis des Yvelines (GETY). Partis d'un constat simple, les petits clubs n'ont pas les moyens de bénéficier d'un enseignement professionnel et à l'initiative de Séverin Maréchal, maintenant Directeur sportif du GETY, les clubs de Saint-Léger-en-Yvelines et des Essarts-le-Roi ont créé le GETY. Le but de cette association, créée en juillet 2005, est de promouvoir le tennis grâce à un enseignement de qualité. En mutualisant les ressources, chaque club peut bénéficier de cet enseignement.

La gestion administrative et financière des enseignants est prise en charge par le GETY qui fonctionne comme toute association avec un président, un secrétaire et un trésorier. Le GETY facture aux clubs les prestations réalisées. Grâce à ce groupement, l'USY a vu le nombre d'heures de cours dispensées passer de 5h à 15h30 par semaine.



Xavier Andrieux, en deuxième année de Brevet d'Etat (BE) dispense les cours aux jeunes et aux moins jeunes avec beaucoup d'enthousiasme et de professionnalisme.

Séverin Maréchal a testé en fin d'année nos jeunes nés en 1996 qui intégreront l'année prochaine un programme " Groupe Avenir Club ". Trois enfants ont été retenus : Harold Grand, Hadrien Huet et Kevin Roberge. Ces jeunes seront suivis sur 3 ans et 3 heures de tennis hebdomadaires leur seront proposées dès la rentrée. Nous félicitons aussi notre " jeune " recrue qui commencera une formation d'initiateur à la rentrée : Yves Le Coz. Il assistera Xavier le mercredi dans ses cours.

Les joueurs des équipes, engagés dans la bagatelle de onze compétitions interclubs (jeunes, senior, vétérans, double, ...) ont atteint des objectifs que les plus optimistes des capitaines d'équipes n'auraient pas imaginés : en particulier l'équipe 2 - hommes qui après plusieurs années de " Traversée du désert " arrive 2^{ème} de sa poule et l'équipe " surclassée " filles 15-16 ans composée de Juliette Dubloc, Fanny Guillois, Margot Joubert et Stéphanie Leng termine à la 1^{ère} place. D'ailleurs, le nombre de joueurs classés pourrait bien atteindre un record l'année prochaine !

Tous les participants aux 5 tournois internes (jeunes filles, jeunes garçons, double mixte, hommes et femmes) qui ont eu lieu de mars à juin, ont mis un point d'honneur à vendre chèrement leur peau face à des adversaires parfois bien plus forts qu'eux. Et malgré une météo capricieuse, les cinq finales ont offert de beaux spectacles (Kevin Roberge, Romain Guillois, Coralie Séné, David Siravo et le couple Véronique Dupont / Horacio Prieto ont battu respectivement Hadrien Huet, Fanny Guillois, Joëlle Dupont, Yves Le Coz et Evelyne Joubert / Frédéric Jalbaud).

La grande révolution de la rentrée, c'est l'éclairage de deux des courts. Au terme d'un marathon à rebondissements et grâce à l'aide financière du Groupe Team Lagardère et au soutien de la mairie de Saint Léger, les installations se sont enrichies de projecteurs qui devraient permettre une plus grande souplesse dans la gestion des horaires des cours et donner à tous la possibilité de jouer le soir, presque toute l'année.

Puis l'année s'est achevée par quelques modifications au sein du bureau et du comité : Evelyne Joubert a quitté son poste de présidente afin de consacrer sa débordante énergie à la trésorerie du GETY qui gère les profs, dont Xavier. Denis Martinache passe de la gestion des équipes à la présidence, Frédéric Jalbaud remplace Cathy Martinache comme trésorier et Elisabeth Roberge se succède à elle-même dans son rôle parfaitement maîtrisé et absolument fondamental de secrétaire.

Evelyne et Denis

Après 6 ans de " bons et loyaux services " (enfin j'espère), j'ai décidé de passer la main.

Je voudrais remercier tous les bénévoles qui m'ont aidée dans ma tâche. Sans cette équipe dynamique, rigoureuse mais également amicale et joviale, le club de Saint Léger en Yvelines n'aurait pas connu la progression qu'il a connue. Je voudrais également rendre hommage à Phuong Le qui a énormément contribué à l'essor du club entre 1999 et 2000 puis de 2003 à 2005. Je le remercie vivement et chaleureusement.

Je remercie également, M. le Maire qui depuis 6 ans a toujours soutenu les projets du club : de la création du club house, à la réfection des deux terrains en passant par les travaux d'éclairage, il s'est toujours battu à nos côtés. Un grand merci également à M. Robin, toujours disponible et accueillant à chaque fois que j'avais un problème.

Je souhaite bonne chance à Denis pour les deux années à venir (voire plus) et j'espère qu'il aura autant de bonheur que j'en ai reçu pendant ces 6 années.

Evelyne



S SAINT-LEGER TONIC



C'est avec plaisir que le bureau de Saint-Léger Tonic a assuré l'organisation de la saison 2005-2006.

Remercions Christine Farlet qui nous quitte pour remplir d'autres responsabilités au sein de l'USY (nous avons bien noté qu'elle nous a promis de continuer à nous donner un coup de main !!!) et bienvenue à Françoise Legrand qui la remplace.

Quelques nouveautés :

- **Création d'un club de randonnée** avec départ tous les vendredis matin à 9h sur la place du Gros Billot pour une sortie de 2 heures (8 à 10 kilomètres). Cette année les cieux étaient avec nous : très peu de pluie et deux randos sous un magnifique manteau de neige. Pour l'instant, nous avons un petit groupe d'une vingtaine de personnes qui ne demande qu'à grandir (à chaque sortie, il y a quelque chose à apprendre sur la faune et la flore grâce à Sylvie Joly, l'animatrice, ou sur l'historique de notre région grâce à Françoise Patru).
- Nous avons eu quelques places pour assister à un **spectacle de danse au théâtre de Saint Quentin** grâce à Juliette Florentin (prof de danse classique). Pour la saison 2006-2007, nous envisageons une sortie à l'Opéra Garnier.
- Stages de **Danse orientale** animés par Nacéra Billon ponctuellement dans l'année.

Et puis, cette année, il y a eu le Gala et la buvette du 14 juillet. Merci à tous pour votre participation. Grâce à votre aide, nous avons pris beaucoup de plaisir à organiser ces manifestations.

Le Gala a remporté un vif succès : dynamisme et diversité des chorégraphies, motivation, pas ou peu de stress dans les coulisses (chapeau !). Grâce à Christelle Smoljanovic qui a passé plusieurs nuits à monter le film, un DVD du spectacle est en vente (10 euros). Contactez-nous

NOUVEAUTE !!!!!

Saint Léger Tonic ouvre un cours de Country Line Dance pour la saison 2006-2007 animé par Bruno Loreiller, le mercredi de 19h30 à 22h30 à la Salle de fêtes.

Avis aux amateurs !!!

Présidente : Sandrine Le Borgne	01 34 86 38 67	e-leborgne@wanadoo.fr
Vice-présidente : Sylvie Lagorce	01 34 86 33 45	sylvie.lagorce@jouy.inra.fr
Trésorière : Christine Cassagne	01 34 86 36 47	
Secrétaire : Frédérique Lloret-Amiet	01 34 86 37 73	fredamiet@wanadoo.fr
Assesseurs : Marie-Pierre Allouche	01 34 86 38 24	
	Françoise Legrand	01 34 86 38 08
	Corinne Laclef	01 34 86 36 82
	Patricia Marescot	01 34 86 38 79
	Jean-Michel Vignau	01 34 86 35 19



JUDO CLUB de SAINT LEGER

Encore une saison de passée, la vingtième du Judo Club de Saint Léger. Les enfants d'il y a vingt ans sont devenus pour certains des parents et ce sont parfois leurs enfants qui viennent maintenant user leurs kimonos sur le tatami!

Le judo est un des sports les plus pratiqués en France, plus de 550 000 licenciés, sans doute car il contribue à l'éducation des jeunes en véhiculant des valeurs comme le respect d'autrui, le courage, la rigueur, la politesse pour n'en citer que quelques-unes. Ce n'est pas seulement un sport, c'est une discipline.

Tous les petits judokas, qui commencent parfois bien jeunes, ne deviendront pas forcément des champions, mais la découverte et l'apprentissage de cette discipline leur apporteront des acquis, se contrôler ou apprendre à tomber, par exemple. Il est fréquent d'entendre des témoignages d'adultes ayant pratiqué le judo qui constatent avoir retrouvé les bons réflexes lors qu'un accident de vélo ou autre.

En ce qui concerne les judokas de Saint Léger, ils ont cette saison encore obtenu d'excellents résultats. Certains ont accédé aux Championnats de France, cadets et juniors. L'équipe, dans la catégorie junior, est championne des Yvelines et fait partie des vingt meilleures équipes françaises.

Les stages d'été à Contrexeville et Valloire ont eu lieu comme chaque année pour les plus motivés afin de démarrer la nouvelle saison dans les meilleures conditions possibles.

Le cours adultes du jeudi soir a ouvert ses portes cette année aux non judokas pour des séances de préparation physique, c'est intensif et convivial, on s'en souvient plusieurs jours après la séance, les courbatures sont assurées.

Bonne reprise à tous.

Le Bureau



Cours commun, petits et grands pour clôturer l'année.



Association "SPORT et SANTÉ"

RENTÉE 2006 : OBJECTIF FORME

L'association "SPORT et SANTÉ" propose à St Léger un programme **Forme personnalisé conçu et enseigné par Pascale Bayssat, professeur d'EPS spécialiste fitness. En salle ou en extérieur, des séances variées et motivantes avec des résultats à la clef !!!!**

Chaque lundi de 9h30 à 10h30 (hors vacances scolaires)

Nouveauté : Cours "mixte" le lundi avec échauffement en extérieur suivi par des exercices en salle, méthode Pilates. Pour se tonifier en profondeur, combattre le mal de dos, améliorer sa posture, et trouver son poids de forme. Rendez-vous à 9h20 à la maison du village pour l'installation des cardiofréquences. Niveau débutant-intermédiaire.

Chaque mardi de 9h30 à 10h30 (hors vacances scolaires)

Rendez-vous aux Grands Coins (51) pour une heure de course et exercices en plein air. Pour progresser en course à pied : apprendre à varier les allures, trouver la bonne intensité, voir une foulée plus efficace, étirer les groupes musculaires sollicités ... Niveau intermédiaire-avancé.

Chaque samedi de 11h à 12h15 (hors vacances scolaires)

Rendez-vous à la salle de motricité à l'école pour une heure 15 de fitness. Cours varié basé sur des mouvements ciblés pour travailler les "zones à risque" et combattre le mal de dos. Utilisation de Chi Ball, petite balle permettant d'améliorer le confort et l'efficacité des exercices. Méthode Pilates. Tous niveaux.

Tarifs

Adhésion annuelle : 10 euros

Inscription un cours par semaine :

320 euros l'année soit 32 euros par mois

Inscription "Forfait Objectif Forme" accès à tous les cours proposés, des résultats garantis :

500 euros l'année soit 50 euros par mois.

Prix du cours à l'unité : 15 euros

Prévoir un tapis de sol et pour les nouveaux élèves l'achat en début d'année d'un "Chi Ball" commande groupée en septembre, compter 15 euros. Les cardiofréquences Polar sont fournis.

Pour en savoir plus : 06 14 46 48 23



Mercredi 21 juin 18h la fête de la musique commence sous le soleil.



Les violons

L'éveil musical

Ensemble de rock



Salomé Chassaing



Bastien Dewitte



Camille Fernandez

La fête de la musique a clôturé une année qui a été très réussie à tous points de vue et qui a donné toute satisfaction. En effet 135 élèves ont participé activement et avec beaucoup d'enthousiasme à nos activités, et nos différentes manifestations (Téléthon à Orgerus, assemblée générale et galette des rois à Gambais, audition générale à Condé et fête de la musique à St Léger) se sont déroulées dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Pour la prochaine rentrée, nous vous proposons de vous retrouver autour des activités suivantes :

De **L'éveil musical** de 4 à 6 ans, le jeudi avec Isabelle LEVEQUE,

De la **Guitare** (accompagnement, classique ou électrique) le mardi avec Christian LHUILLIER,

Du **Piano** le jeudi avec Isabelle LEVEQUE,

Du **Violon, l'alto, le violoncelle** le mercredi avec Marie-Jeanne MADOURG,

De la **Flûte à Bec** le mercredi avec Marie-Jeanne MADOURG.

De la **Batterie** le **lundi** avec M. Philippe FERRET

Du **Saxophone** et de la **clarinette** le vendredi avec M Rémi RUTKOWSKI

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter **Christian Lhuillier**

Notre téléphone 01 34 86 35 05, notre mail lescheminsdelamusique@club-internet.fr

DE NOTE EN NOTE

Le train de la musique est désormais sur les rails, et suit son chemin tel que nous le lui avons tracé.

Grâce à l'enseignement prodigué par les professeurs, nous avons pu cette année avec l'aide des élèves organiser différentes manifestations.

En décembre 2005, le concert classique donné par les professeurs de piano, guitare et flûte à Gambais a été une réussite et ce malgré la coïncidence de date avec le Téléthon.

En avril 2006, le quatuor des professeurs, fort de son succès de l'année précédente, a offert un concert de jazz à Gambais qui, de l'avis de spécialistes, était de qualité.

En juin, mois très chargé par excellence, outre l'audition des élèves à Gambais qui a permis aux parents de juger de la qualité de l'enseignement que les professeurs ont prodigué tout au long de l'année, nous avons participé à différentes animations :

- Fête de la St Jean à St Léger, où de très jeunes élèves, des adultes, des groupes d'élèves et des professeurs ont interprété différents styles de musique afin de satisfaire un plus grand auditoire.
- Kermesse de l'école de Boutigny, animée par les élèves de l'Ecole de musique
- Fête de la St Jean à Tacoignières, la soirée a été animée par un groupe " latino " composé de nos élèves.

Septembre 2006, la rentrée se profile, et nous envisageons outre l'enseignement actuel du piano, guitare, flûte, batterie, synthétiseur et violon d'étendre nos activités à de nouveaux instruments tels que clarinette et saxophone. N'hésitez pas à nous contacter au **06 74 71 61 11**.

Enfin les enseignants et les élèves ont pu apprécier leurs nouvelles conditions de travail grâce à la salle mise à notre disposition par la municipalité que nous tenons à remercier vivement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ATELIERS MUSICAUX.

*Chloé Brochart
à la flûte traversière*



*Andy Lagente
élève débutant
au synthétiseur*



*Axel et Jean-Marie
Coenon
une affaire de famille*



*Mathieu Le Roy
au synthétiseur*



*Ensemble d'élèves
de l'Ecole de musique*



Le Carnet 2006

Naissances : Louis **BASQUIN**, 25 janvier • Sixte **MARON**, 10 février • Augustin **MARON**, 10 février • Guillaume **GRUEL**, 26 février • Célia **MAUDET**, 24 mai • Lilas **MALBRANQUE**, 10 juin • Camille **VIGNAUD**, 19 juin • Solène **SPARKS**, 21 juin • Romain **SORDET**, 25 juin • Camille **GAMAIN**, 4 juillet • Yolaine du **CHEMIN de CHASSEVAL**, 12 juillet • Eloi **MEYER-BISCH**, 17 juillet • Marie **GUILLARD**, 15 août.

Mariages : Johan **MOUCHET** et Géraldine **AUGIER**, 14 février • Yves **JAMAIN** et Nicole **THOMAZEAU**, 1^{er} avril • Christopher **KHOSHNEVIS** et Suna **BALKAN**, 24 juin • Nicolas **TRAHARD** et Nelly **CUADRA**, 24 juin • Roger **VOISIN** et Anny **PEETERS**, 24 juin • Jean-Christophe **VICTOR** et Virginie **RAISSON**, 24 juin • Pascal **CHERDO** et Marie-Hélène **CHEVALIER**, 1er juillet • Franck **JORGELIN** et Pascal **DE BOUARD**, 1er juillet • Eric **GIVAUDAN** et Karine **HOCDE**, 8 juillet • François **ISAUTIER** et Erika **RIERA**, 8 septembre.

Décès : Annick **STREIB** épouse **FALLEMPIN**, 30 décembre 2005 • André **DECAENS**, 10 mars • Denis **VITTECOQ**, 9 avril • Michel **FAGOT**, 31 mai • Fabrice **GAC**, 1er juin • Guy **DEGAND**, 23 JUIN • Josepha **RATERO** épouse **CANO**, 12 octobre, 99 ans, dans sa centième année • Benita **SANCHEZ** épouse **CANO**, 23 octobre.

CULTURE ET LOISIRS

La Culture et les Loisirs se portent bien à St Léger ! Cette année l'association qui a enregistré une augmentation de 10 % du nombre de ses adhérents, due notamment à une forte croissance des talentueux comédiens inscrits à l'atelier Théâtre ainsi qu'à la création d'une nouvelle activité "Peinture sur bois".

Aujourd'hui, notre organisation peut être fière de proposer neuf activités, toutes sous couvert d'un responsable. Nous profitons d'ailleurs de l'opportunité qui nous est donnée pour remercier vivement toutes les personnes qui participent activement et qui contribuent au succès de notre association : membres du bureau, bénévoles officiels et officieux, responsables d'activité. Leur disponibilité, leur motivation, leur altruisme et leur dévouement sont sans contexte un bien précieux pour "Culture et Loisirs".

Langue Vivante : ANGLAIS

Responsable Marie-Claude VERARDO au 01 34 86 34 90

Dans une ambiance très conviviale mais néanmoins studieuse, Hélène L'HUILLIER a su donner un caractère particulier à cette activité. Le double de participants avec 10 femmes et un homme avec des niveaux différents se rejoignent et évoluent à travers un travail en binômes essentiellement axé sur le dialogue.



Judi du Patrimoine

Responsable Dolly DERON au 01 34 86 34 26

Cette année 7 sorties, autour de Paris, ont été organisées, toutes très appréciées pour leur qualité. Elles ont permis à certaines et certains de découvrir ou de redécouvrir la richesse extraordinaire de notre patrimoine culturel.

C'est dans une salle comble avec la participation de M. Charron, Conférencier à Paris, à travers des diapositives et des anecdotes toujours racontées avec beaucoup d'humour que petits et grands ont pu écouter et apprécier l'histoire des Impressionnistes

OENOLOGIE

Responsable Alain BOEHRINGER au 01 34 86 33 26

Cette année, 30 membres dont 8 nouveaux ont pu participer à 12 séances. L'oenologue M. Didier Alix a animé la moitié des séances en partageant son savoir et sa passion du vin. Une soirée à l'hôtel Crillon a été organisée qui a su susciter la curiosité de chacun. Une première séance "initiation à la dégustation" en septembre est ouverte à tous moyennant une participation de 5 euros déductible en cas d'adhésion annuelle.

Bourse aux Jouets

Responsable Marie-Claude VERARDO

Populaire et très attendue chaque année, la Bourse aux Jouets a ramené moins de dépôts mais une hausse de 50 % du nombre des ventes a été constatée. Ceci grâce à la vigilance de nos bénévoles lors des dépôts. En effet, un jouet propre et en parfait état de fonctionnement a toutes les chances d'être vendu. Il arrive même que des jouets neufs soient déposés.

Le rendez-vous de l'année à ne pas manquer

Marché de Noël

Responsable Marie-Claude VERARDO

Cette année encore, le marché de Noël qui se déroule traditionnellement début décembre a remporté un franc succès. La maison du village a accueilli 41 exposants dans des domaines très divers comme les travaux manuels, idées cadeaux, artisanat divers, produits du terroir. Tout cela dans une ambiance de Noël comme on peut la rencontrer dans l'Est de la France, avec vin chaud à gogo, crêpes, gaufres et cette année une nouveauté : les Bretzels qui ont fait la joie de tous.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS à ne manquer sous aucun prétexte : le week-end du 2 au 3 décembre

Un merci particulier à notre Chef de Noël Marie-Claude Verardo, qui depuis de nombreuses années sait mettre la touche de couleur pour ce rendez-vous tant attendu par tous, ainsi que les nombreux bénévoles qui offrent leur temps, leurs compétences et leurs idées pour la joie de tous.

ENCADREMENT

Responsable Brigitte GRAND au 01 34 86 33 13

Que vous soyez débutant ou confirmé, vous pourrez rejoindre l'équipe. Madame Claude Lameyrier, professeur émérite, sait vous diriger vers une technique ou une autre, que ce soit un coquillage, un bijou, une photo, un dessin ou autre, tout peut être mis en valeur. Une exposition des différentes réalisations a été présentée dans la vitrine de la Boulangerie de St Léger. Merci à M. et Mme Bellamy pour leur collaboration.



La Rumeur des Jardins

Responsable Florence FRANQUELIN au 01 34 86 39 80

Un mercredi par mois, les adhérents se réunissent sous les conseils de François Marie. Apprendre à aménager un jardin, connaître au mieux les plantes d'ombre, de bruyère et autres, les arbustes, comment en prendre soin et les entretenir, voilà le programme des participants. Cette année au mois de mai, une première : une visite a été organisée au jardin Du Coudray près de Rouen réputé pour sa Roseraie avec un conférencier à l'appui. Cette visite très intéressante a fait le bonheur de tous même si la fraîcheur était au rendez-vous.

Les participants n'en ont pas moins apprécié le pique-nique de la mi-journée.

Peinture sur bois

Responsable Yolande ROBIN au 01 34 86 34 47

Excellent début pour cette nouvelle activité. Ce sont neuf participants assidus équipés de beaucoup de patience et de minutie dans une ambiance détendue qui ont pu acquérir un véritable savoir-faire et laisser libre cours à leur talent !



Maman Bébé

Responsable Dominique MARTEAU
au 01 34 86 35 17

Appréhender la vie en Société, savoir partager les jouets, évoluer à travers des exercices de motricité, découvrir les formes et les couleurs ... tout un programme pour nos 26 petits adhérents. Cette année encore, un échange formidable entre nos petits chérubins, leur maman ou leur assistante maternelle sous les yeux attendris de Dominique.

Une surprise de taille et de poids est venue leur rendre visite en décembre. La grande barbe blanche a quelque peu effrayé certains mais néanmoins tous lui ont dit :

à l'ANNÉE PROCHAINE !!!

THÉÂTRE

Responsable Martine LENGLET au 01 34 86 38 01

Une activité attractive avec ses 50 adhérents dont 24 enfants 12 adolescents et 14 adultes, répartis en 2 cours. Valérie Leduc, notre metteur en scène connu maintenant de tous, à la fois inventive et exigeante, réussit une fois encore à transmettre à chacun d'eux sa passion.

Deux spectacles ont été montés à Saint Léger et au Perray avec des "petits moyens" qui se sont révélés être de remarquables comédiens. Là encore, les applaudissements des parents et amis présents ces soirs-là n'ont fait que confirmer cette volonté de continuer.

Une représentation des adultes a été donnée à Rochefort en Yvelines le samedi 30 septembre 2006. Pour ceux qui n'avaient pas vu le spectacle, ce fut l'occasion de venir rire et applaudir les acteurs.



CHORALE

Responsable Hubert MARTEAU au 01 34 86 35 17

Sous la responsabilité de leur chef de chœur, M. Philippe Lekieffe, nos illustres voix de St Léger ont présenté leur spectacle annuel tout d'abord aux Essarts le Roi et ensuite à St Léger. C'est un public conquis et enthousiaste qui est venu applaudir nos choristes. Une belle voix peut-être, de l'assiduité, de la rigueur et de la persévérance, dans un registre classique, voilà ce que les Chœurs de St Léger proposent. Sachez que cette année s'est jointe aux choristes une jeune adolescente, avis aux amateurs ...

La diversité des activités présentées contribuera, nous l'espérons, à répondre à vos attentes et à vos souhaits, et c'est avec beaucoup de plaisir que chaque responsable vous expliqua avec passion les tenants et les aboutissants de son atelier lors du traditionnel "Forum des Associations" de la rentrée. N'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Le Bureau "Culture et Loisirs" :

Présidente Sylvia Faivre-Duboz 01 34 86 38 85

Trésorière Yolande Robin 01 34 86 34 47

Vice-trésorière Barbara Boehringer 01 34 86 33 26

Secrétaire Yveline Leroy 01 34 86 31 701

Vice-secrétaire Christiane Lapeyre 01 34 86 32 25



Bonne Mine



du soleil dans la vie d'enfants abandonnés de Bulgarie

L'association Bonne Mine a redoublé d'activités cette année sous l'impulsion de sa très dévouée présidente, Dominique Bayard.

Six années seulement se sont écoulées depuis le début de son action en Bulgarie mais que d'améliorations dans les orphelinats aidés par Bonne Mine.

L'organisation de concerts, de brocantes, de tournois de bridge sont autant d'occasions pour collecter des fonds et renforcer l'action de Bonne Mine.

Mais les dons sont également les bienvenus.

Si vous souhaitez participer à cette œuvre dont le but est de redonner un sourire à tous les enfants, retournez le formulaire ci-contre.

OUI, je soutiens Bonne Mine !

Je verse €

J'adresse mon chèque à l'ordre de "Bonne Mine" accompagné de ce bulletin

à Bonne Mine, 50, avenue du Roule, 92200 Neuilly

Je me présente

Prénom et nom

Adresse

.....

Tél..... E-mail.....

Si je souhaite un reçu fiscal pour bénéficier des avantages fiscaux décrits au verso, je coche la case

OUI

Il n'y a plus d'acheminement de vêtements collectés à Saint-Léger. Ceux-ci sont maintenant distribués dans le village, selon les besoins ou transportés à Emaüs, au Secours Catholique ou aux Restos du coeur

VIE PRATIQUE

Nos jeunes s'installent

NETOS Informatique
Conseils - Réparation - Initiation
Sur place ou à Domicile



1 Bis Route de Rambouillet
78610 St Léger en Yvelines
01.34.86.32.19

Un conseil, un problème, un achat en informatique ? Alexandre et Raphaël Augier sont à votre disposition

*Vous recherchez une esthéticienne ?
Elle viendra chez vous,
quand vous le souhaitez*

Epilation, soins visage, soins corps,
manucure, maquillage

Le lundi, mardi et jeudi

A FLEUR DE PEAU

CORALIE : 06 81 73 87 93

La Poste : de nouveaux horaires

Mardi : 10h à 12h15
Mercredi : 9h à 12h15
Jeudi : 9h à 12h15
Vendredi : 9h à 12h15
Samedi : 9h à 12h15

A L'ÉGLISE

Messe tous les samedis
à 18h30

EN BREF

Passeports biométriques

Le Ministère de l'Intérieur a décidé de mettre en place un passeport pourvu d'un composé électronique contenant la photographie faciale du titulaire.

Ce nouveau dispositif permettra de respecter les exigences des autorités américaines et celles édictées par le règlement européen.

Il sera délivré à titre individuel quel que soit l'âge, les enfants ne pouvant plus figurer sur le passeport de leurs parents.

La demande de passeport se fait en Mairie, il faut présenter une copie intégrale de l'acte de naissance (ou de l'acte de mariage en cas d'impossibilité), s'acquitter d'un timbre fiscal de 60 € (30 € pour un mineur) et fournir deux photographies couleur de moins de 6 mois où le visage, correctement centré, doit occuper 70 à 80 % du cliché (tête nue, expression neutre, bouche fermée, haut des épaules visible).

La luminosité et le contraste doivent faire apparaître la couleur naturelle de la peau.

Il ne sera plus possible de délivrer les passeports en urgence.

Ce passeport ne permet pas d'accéder au territoire américain sans visa.

Bourses déclics jeunes Appel à candidatures

Si vous avez entre 18 et 30 ans (moins de trente ans l'année de l'inscription) et que vous avez une vocation dans le domaine de l'art, l'artisanat, l'action sociale, l'humanitaire... Comme chaque année, la Fondation de France décerne une vingtaine de bourses d'un montant de 7 600 euros pour finaliser un projet original et d'intérêt général dans de nombreux domaines : solidarité nationale et internationale, culture, environnement, sciences et techniques ...

Question de présélection

> téléchargeable sur Internet : www.fdf.org

> ou sur demande écrite à :

Bourses déclics jeunes de la Fondation de France
40, avenue Hoche - 75008 Paris

RÈGLES DE VOISINAGE



NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage avec tout engin, outil ou appareil susceptible de causer une gêne pour le voisinage, tel que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc..., peuvent être réalisés :

Jours ouvrables : 8h30 - 12 h et 14h30 - 19h30

Samedi : 9h - 12h et 15h - 19h

Dimanche : 10h - 12h

Les occupants de locaux d'habitation ou de leur dépendance doivent prendre toutes les précautions et toutes dispositions pour ne pas troubler leur voisinage par des bruits provenant d'appareils de radiodiffusion ou de reproduction sonore, d'instruments de musique, d'appareils ménagers, ainsi que ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux.

INCINÉRATION DES DÉBRIS VÉGÉTAUX

Dans l'intérêt de notre environnement, toute incinération autre que celle des végétaux est interdite.

Les brûlages sont autorisés du 1^{er} octobre au 31 mars.

L'incinération des débris végétaux (herbes, feuilles ou plantes diverses et branches) pourra se faire dans les jardins sous surveillance constante des intéressés à leurs risques et périls.

Aucun feu ne sera allumé à une distance inférieure à 20 mètres des habitations.



ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver l'hygiène et la tranquillité du voisinage. Les propriétaires de chiens doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée ou intempestive. Les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence. Nous leur demandons également de faire preuve de civisme et de ne pas transformer certains trottoirs ou passages en dépotoirs d'excréments.

Au total, avec un peu d'attention, de respect des autres, de savoir-vivre, tout le monde y trouve son compte dans la qualité de vie au quotidien.

ÉLECTIONS : Cartes électorales

Suite à une directive de Monsieur le Préfet des Yvelines, les personnes inscrites sur les listes électorales pour l'année 2006 ne recevront pas, cette année, de cartes électorales.

En effet, au cours de l'année 2007, une refonte totale de la liste électorale sera effectuée. Et ce n'est qu'en mars 2007 que l'ensemble des électeurs recevront une nouvelle carte.

Si vous avez des modifications à signaler, relatives à un changement d'adresse sur la commune, un ajout de nom marital, une erreur dans votre état civil, une inscription sur les listes (pièce d'identité + justificatif de domicile)..., n'hésitez pas à contacter la Mairie **avant le 31 décembre 2006.**



ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Un rappel ...

pour se défaire des encombrants, deux possibilités :

soit aller les déposer dans l'une ou l'autre des déchetteries, Gousson ou Guéville :

Déchetterie Gousson

rue du même nom à Rambouillet
tél. 01 34 83 27 17

Horaires d'ouverture (horaires d'été jusqu'au 15 octobre) : tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h entre le 15 octobre et le 15 avril)

Déchetterie de la Guéville

RD 906, route de Gazeran
tél. 01 30 88 67 78

Horaires d'ouverture (horaires d'été jusqu'au 15 octobre) : lundi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h entre le 15 octobre et le 15 avril)
le dimanche de 9h à 12h.

soit en cas d'impossibilité, prendre contact avec le SICTOM 0800 49 50 61 (numéro vert) pour convenir d'un rendez-vous.

Dans l'attente du ramassage, par simple mesure de sécurité et de respect de l'environnement, pour éviter également un surcoût à la collectivité, il est interdit sous peine de verbalisation, de les laisser sur le domaine public (trottoirs ou autres espaces).
Tout accident généré par un tel dépôt pouvant par ailleurs être imputable à son auteur.

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Plusieurs solutions sont proposées :

1° Faire du composte

2° Utiliser des sacs de 100 litres en papier biodégradable

Ces sacs sont vendus en mairie par paquet de 25 au prix de 20 euros le paquet. Ils sont ramassés chaque lundi matin par les services techniques de la commune. Ce service de ramassage se terminera le 15 décembre 2006 et reprendra le 15 mars 2007.

3° Les brûler selon les modalités indiquées page 21

4° Les porter à la déchetterie (voir ci-contre)

5° Les déposer dans la benne prévue à cet effet, sur le terrain communal, chemin des Basses Mesures, route de Rambouillet. Elle est accessible :

- le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- le lundi de 9h à 12h30.

Il est demandé de n'y mettre que des déchets végétaux et surtout pas les sacs en plastique ayant servi à leur transport.

Un employé communal est présent sur place et pourra vous aider.

Les ordures ménagères

Les bacs contenant les ordures ménagères sont vidés le lundi matin par les services du SICTOM.

Les bacs destinés aux plastiques et aux verres sont vidés le lundi selon le calendrier qui a été distribué.

Vous n'en avez pas eu, vous l'avez perdu ?

adressez-vous au secrétariat de la Mairie.

Vous avez un problème avec vos bacs ?

même démarche auprès de la Mairie

RAPPEL : les bacs doivent impérativement être rentrés après le passage du camion du SICTOM

Un peu d'histoire

Le saviez-vous ?

D'où vient le nom de Saint-Léger donné à notre village et pourquoi ses habitants portent-ils le nom curieux de Léodégariennes et Léodégariens ?

Ce serait à l'époque franque que l'évêque d'Autun, Saint Léger (Saint Léodégaire en latin) aurait donné son nom à notre petite bourgade qui s'appelait à l'époque Saint-Jean-Baptiste (nom que l'église a conservé).



Qui était Léger ? (Léodégaire ?)

Né vers 615, Léger bénéficia d'une bonne éducation spirituelle, littéraire et scientifique. L'Europe traversait à cette époque une période difficile résultant de la chute de l'Empire Romain et des invasions barbares.

Reconnu pour son esprit clairvoyant, Léger fut appelé à la Cour comme conseiller de la Reine Bathilde, veuve du roi Clovis II. Il sut résoudre les problèmes les plus délicats grâce à sa diplomatie, son goût pour le droit et la justice.

Malheureusement, alors qu'il avait été nommé évêque d'Autun, son influence déclencha la haine du Maire du Palais, Ebroïn, qui le persécuta et ordonna son assassinat*.

En 732, le convoi ramenant à Autun la dépouille mortelle de Saint-Léger (Saint-Léodégaire) fit halte dans notre petit village qui se trouvait au croisement de deux voies romaines importantes. Durant cette halte, on raconte que de très nombreux miracles se produisirent, ce qui ajouta encore à la vénération portée à ce saint homme.

On pense que c'est pour se placer sous sa protection que les habitants décidèrent de s'appeler Léodégariennes et Léodégariens.

Et notre village prit tout naturellement le nom de Saint-Léger.

Chantal Ghibaudo

**Ebroïn fut assassiné à son tour en 680 d'un coup d'épée sur le crâne !*

Remerciements



Tous nos remerciements aux gendarmes du poste à cheval des Bréviaires et à son chef, l'Adjudant Hubert Douce, toujours présents pour assurer la sécurité de notre village et des manifestations qui s'y déroulent.

Une nouveauté à Saint Léger des chambres d'hôtes

Petit déjeuner, Vélos à disposition
Activité annexe : cours et stage de patine

Likhom.com

L'ANNUAIRE DES MAISONS D'HÔTES
DE CARACTÈRE ET DE PRESTIGE



Renseignements :

Maison d'artiste dans l'ancienne Auberge des Bruyères

Tél. 01 34 84 75 23 / 06 85 89 59 14

De nouveaux propriétaires

Un couple
très sympathique
Mme JUGI et
M. DELOUCHE
à qui nous
souhaitons
la bienvenue.

